



**CHIGNIN**

DÉPARTEMENT de la SAVOIE  
Canton de Montméliant  
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12 - 📧  
04.79.28.01.36

✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

## CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt et le mercredi 11 mars, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire

**Mesdames, Messieurs les Adjoints :** Annick HYVERT, Michel QUENARD, Marie-Ange COLIN, Christophe OUVRARD.

**Mesdames, Messieurs les Conseillers :** Pascal BONTRON, Joëlle EXCOFFON, Jean-Charles GIRARD-MADOUX, Aurélia MARIE, Joël MARIÉ, Christelle METGE, Catherine QUENARD, Christian QUENARD, Florent QUENARD.

Formant la majorité des Membres en exercice.

**Absente excusée :** Barbara DEPONGE ayant donné pouvoir à Michel QUENARD.

Monsieur Jean-Charles GIRARD-MADOUX a été nommé secrétaire.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

L'assemblée déclare que le Compte de gestion du budget général dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part. Il en est de même pour le Compte de gestion du budget eau.

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

Le Compte administratif du budget général pour l'exercice 2019 présenté en séance a été approuvé ainsi que celui du budget eau.

### AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2019 DU BUDGET GÉNÉRAL ET DU BUDGET EAU

L'affectation des résultats pour l'exercice 2019 a été approuvée également par l'assemblée pour le budget général et pour le budget eau.

### PROJET DE CESSIION DE LA PARCELLE CADASTRÉE B 969

Le Conseil Municipal valide la vente de la parcelle cadastrée B 969, parcelle en nature de bois taillis, située au lieu-dit « Le Caton » pour un montant TTC de 2 880 €.

### MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE MUTUALISÉE EN VUE DE CONCLURE UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LE RISQUE PRÉVOYANCE (2021-2026)

Le Conseil Municipal souhaite s'engager dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « prévoyance ».

Il mandate le Centre de gestion de la Savoie afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « prévoyance ».

### RECUEIL DE NOTRE MANDAT DANS LE CADRE DU LANCEMENT PAR LE CDG 73 D'UNE CONSULTATION POUR L'ASSURANCE DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE RISQUES STATUAIRES

La commune de Chignin donne mandat au Centre de gestion de la Savoie aux fins de mener, pour son compte, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe susceptible de la garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés et/ou non affiliés à la CNRACL.

### PROJET DE MOTION DE SOUTIEN A LA FILIÈRE VIN ET EAUX-DE-VIE DE VIN

La Commune de Chignin apporte son soutien à la filière vin et eaux de vie de vin. Les élus demandent à Monsieur le Président de la République Française :

♦ de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher la catastrophe économique qui s'annonce et qui serait la conséquence de décisions nationales et notamment de réfléchir à une suspension provisoire de la taxe dite « GAFA » en vue de trouver un compromis à l'OCDE ;

♦ de reconnaître à la filière vin le statut de victime dans le conflit AIRBUS et en conséquence de mettre en place un mécanisme simple et efficace d'indemnisation des entreprises et exploitations de la filière vins touchées par les représailles américaines.

### COMPTE RENDU

Un devis concernant la réparation de la tondeuse a été validé pour un montant TTC de 1783.30 € auprès de CES.

Deux devis relatifs à l'adressage ont été approuvés : l'un auprès d'Envergure d'un montant TTC de 600 € pour la mise à jour de la cartographie et l'autre auprès de Pic Bois pour un montant TTC de 340.08 € pour la commande de plaques et numéros de rue supplémentaires.

La Commune valide l'achat de 20 ouvrages, au prix unitaire TTC de 50 €, intitulés « 1000 ans d'histoire en Cœur de Savoie ».

Un devis présenté par l'entreprise l'Agenais a été accordé pour un montant TTC de 2160 € pour l'élagage et l'abattage d'arbres, tombés sur la Route Départementale suite à une grosse tempête.

## COMMISSIONS

### ❖ Urbanisme

Depuis la séance de Conseil du mois de décembre, trois déclarations préalables de travaux, deux permis de construire, un permis de construire modificatif et une autorisation de travaux ont été déposés en Mairie. Ces dossiers n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière.

Le Conseil Municipal donne son aval à Mr le Maire pour intenter des actions en justice dans l'éventualité de constructions illicites de la part d'administrés.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 21h35.

*Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 12 mars 2020.*

Le Maire,  
**Michel RAVIER**



### ❖ SIVU d'assainissement

Le procès-verbal de mise à disposition de biens affectés à l'exercice de la compétence assainissement collectif a été présenté par Mr le Maire. Les biens décrits dans le présent procès-verbal sont mis à disposition de la Communauté de Communes Cœur de Savoie. L'assemblée délibérante valide cet état.

### ❖ Affaires scolaires

Les failles qui se sont déroulées le 21 février ont été un réel succès. Le Conseil Municipal remercie toutes les associations et tous les bénévoles impliqués dans cette manifestation.

### ❖ Patrimoine

Les travaux de confortement de notre chapelle St Anthelme avancent selon le planning prévu. Mr le Maire informe le Conseil Municipal des menaces qui sont formulées pour supprimer notre servitude de passage pour l'accès à cet édifice. Une délibération pour autoriser Mr le Maire à faire valoir notre bon droit et si besoin ester en justice a été prise.

## QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire avant de clôturer la séance tient à remercier sincèrement tous les adjoints et conseillers qui ont œuvré lors de ce mandat.

Il donne rendez-vous à tous les administrés ce dimanche 15 mars 2020 de 8h à 18h pour les élections municipales et rappelle que le bureau de vote se trouve désormais à la salle des fêtes du Clos Denarié.